

RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE ET DE PREVENTION AURA 16 NOVEMBRE 2025

Présentation de la CMPR AURA et nécessités d'adaptation

Comme chaque année depuis 3 ans, ce compte-rendu est celui de ma seule activité en tant que président de la CMPR AURA.

La CMPR est composée d'un seul membre actuellement et malgré des demandes constamment répétées, un seul CODEP m'a communiqué des informations sur les médecins fédéraux qui sont impliqués dans ses activités.

Cette carence des CODEP rend difficile le fonctionnement de notre CMPR.

La CMPR est une commission consultative qui assume plusieurs fonctions :

- Un rôle de conseil auprès des instances fédérales régionales et des autres commissions
- Un rôle de gestion de la liste des médecins fédéraux consultants et non consultants
- Un rôle de conseil, par l'intermédiaire des médecins fédéraux, auprès des clubs et SCA.
- Une participation du président de la CMPR au sein de la CMPN

Avec l'ouverture des pratiques subaquatiques à des nouveaux publics au travers du sport santé et des pratiques handiplongée, au développement à des activités de compétition, nous avons besoin de médecin correspondants dans les départements, tâche qui ne peut pas être accomplie sans une implication des CODEP et des clubs.

Donc, par carence de cette démarche proactive des clubs, la liste des médecins fédéraux s'étirole.

Malgré mes démarches répétées, le retour des clubs et des CODEP est virtuellement inexistant alors que nos pratiques et nos publics évoluent.

J'ai participé en tant que membre de la CMPN à la réécriture du règlement médical de la FFESSM qui vient d'être validé et qui démontre l'importance de médecins de terrain non seulement comme médecins fédéraux consultants, amis également comme médecins n'exerçant pas en cabinet, mais participant à des activités au sein des CODEP et des commissions, ainsi que pour participer à des décisions d'aptitude aux pratiques et à l'encadrement.

Les difficultés de remise en route de la page CMPR sur le site internet a également compliqué les choses, mais nous sommes proches d'une réactivation si les CODEP et commissions suivent.

Je ne m'étendrai pas sur les autres rôles de la CMPR qui sont en sommeil pour les mêmes raisons d'absence de retour des clubs et CODEP :

- Aide à la mise en place et à l'actualisation des processus de formation et d'échanges dans le domaine de la prévention par l'éducation et la formation des licenciés et la formation des médecins fédéraux.
(aide à l'organisation des RIFAP et des sessions ANTEOR et de secourisme, collaboration avec la Commission Technique Régionale en participant dans la mesure du possible aux stages et examens, interventions thématiques auprès des clubs et des Organismes déconcentrés qui le demandent

Etant le seul membre de la CMLPR actuellement, mon aide ne peut qu'être symbolique.

Au niveau AURA, certains départements n'ont plus de médecins fédéraux et d'autres n'en ont plus que sur le papier.

Certains comités ou responsables de clubs continuent même de me demander de trouver des médecins fédéraux sur leurs territoires...ce qui est bien évidemment impossible.

Je rappelle que seuls les CODEP, les clubs et les SCA peuvent connaître des médecins sur leur territoire et les mettre en contact avec moi, afin d'échanger avec eux et de les inciter à devenir médecins fédéraux, tant pour participer aux activités des clubs qu'à permettre de relancer une CMPR active.

A plusieurs reprises J'ai demandé vainement aux clubs de me donner les coordonnées des médecins qui fréquentent leurs clubs pour pouvoir les contacter pour échanger avec eux, leur expliquer quel rôle ils peuvent avoir, de médecin fédéral impliqué à médecin consultant, compétent, mais pas forcément pratiquant assidu.

La balle est donc toujours dans les mains des CODEPS, des clubs, des SCA et les futurs médecins fédéraux ou consultants seront ceux dont ils me communiqueront les coordonnées et que je contacterai aussitôt.

La liste des médecins figurants sur le site est obsolète et pour l'actualiser, il est indispensable que ma demande soit suivie d'effets et que nous organisions sa réactualisation avec l'équipe régionale, ce qui avance actuellement avec l'aide de l'équipe régionale.

Je demande également que le président de la CMPR soit élu par les clubs et non pas « par ses pairs » car je suis le seul membre ce qui enlève toute crédibilité à la démarche.

Charles MERCIER-GUYON